

RÈGLEMENT INTÉRIEUR
(version 1.1 – 24 oct 2025)

**DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF
LA CABANE DES PRODUCTEURS**



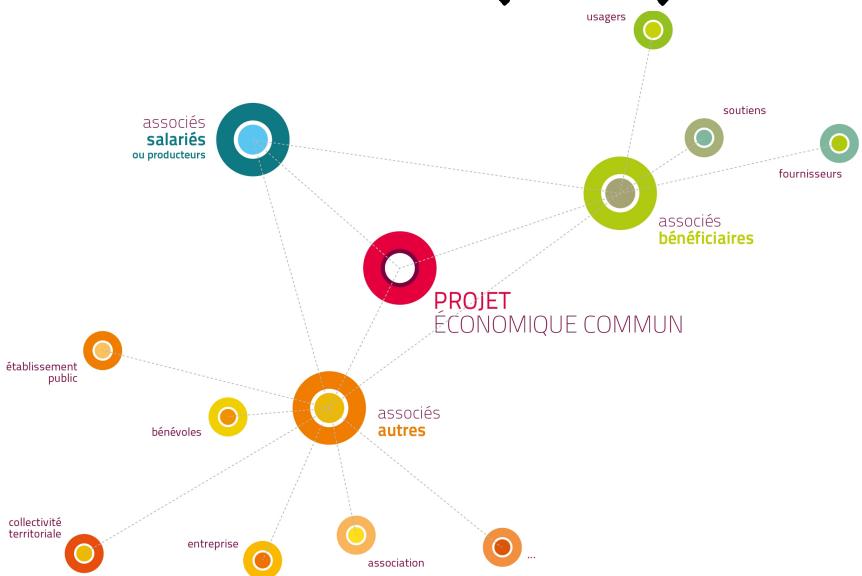
MANUEL DES MEMBRES

LA CABANE des PRODUCTEURS

UNE SCIC ?

Ou l'INTÉRÊT COLLECTIF DE LA CABANE

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC)



De forme privée et d'intérêt public, la Scic associe des personnes physiques ou morales autour d'un projet commun alliant efficacité économique, développement local et utilité sociale.

SOCIÉTÉ : Fonctionne comme toute société soumise aux impératifs de bonne gestion et d'innovation.

COOPÉRATIVE : 1 personne = 1 voix en assemblée générale

Le capital est variable, ce qui permet la libre entrée et sortie de sociétaires. Au moins 57,5 % du résultat affecté aux réserves impartageables. Révision coopérative quinquennale.

D'INTÉRÊT COLLECTIF : L'intérêt par lequel tous les associés et l'environnement peuvent se retrouver autour d'un objet commun en organisant une dynamique multi parties prenantes (le caractère d'utilité sociale).

INTÉRÊT COLLECTIF DE LA SCIC LA CABANE DES PRODUCTEURS

Pour nous, membres de la SCIC La Cabane des Producteurs, il s'agit, au niveau du territoire du Chablais, du bassin Lémanique et des territoires voisins, de s'impliquer dans les enjeux écologiques et économiques actuels.

**L'intérêt collectif réside dans la capacité à partager
des savoirs et de la valeur, coproduits ,
d'une manière reconnue juste et équitable,
par chacune des parties prenantes de la SCIC
(Production, Distribution, Consommation, Soutiens...)**

Bien plus qu'un espace de vente, **LA CABANE DES PRODUCTEURS EST UN LIEU DE LIEN SOCIAL**, un espace convivial ouvert à toutes et tous, et propice aux **ÉCHANGES** et au **PARTAGE**.

Dans ce cadre, La Cabane des Producteurs, face aux enjeux de la **TRANSITION ÉCOLOGIQUE** et de l'**AGRICULTURE DU VIVANT**, souhaite sensibiliser et informer ses concitoyens, « colocataires » du Chablais, de la **NÉCESSITÉ D'AGIR** et tout **EN APPRENANT COLLECTIVEMENT** à le faire.

Les associations du réseau local, ainsi que des partenaires plus « institutionnels » sont invité.e.s à ce titre à prendre des parts sociales dans la SCIC La Cabane des Producteurs et à venir autour de la table pour participer à la réalisation de ses projets.

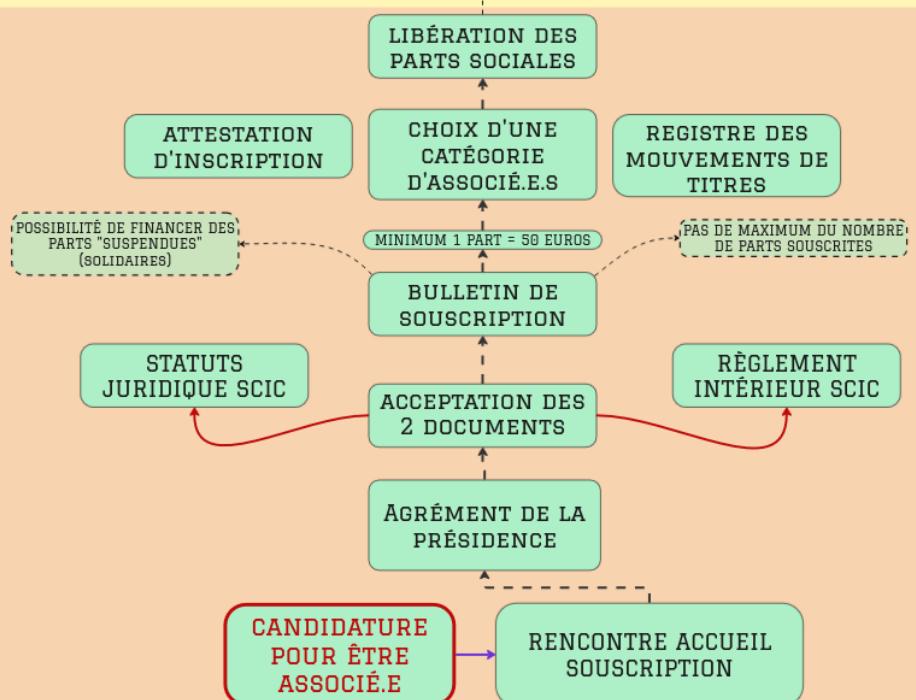
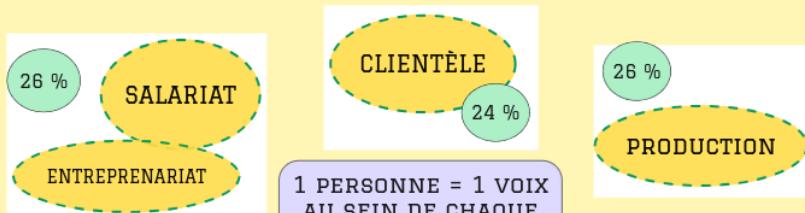
**ÊTRE
UNE ou UN
SOCIÉTAIRE**

DEVENIR MEMBRE ?
CHOISIR SA CATÉGORIE ?
PARTICIPER AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
PARTICIPER À DES RÔLES
PARTICIPER À LA COGESTION

DEVENIR MEMBRE ?

PARTIES PRENANTES DE LA SCIC : CATÉGORIES & COLLÈGES

RÉPARTITION EN % DES POUVOIRS EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES



ÉTAPES POUR LA SOUSCRIPTION D'UN.E NOUVELLE SOCIÉTAIRE

CHOISIR SA CATÉGORIE ?

PARTIES PRENANTES DE LA SCIC : CATÉGORIES & COLLÈGES

Sont définies dans la Société La Cabane des Producteurs les 8 catégories d'associés suivantes :

Catégorie du Salariat

personnes physiques bénéficiant d'un contrat de travail avec la SCIC qui gèrent de manière opérationnelle, le fonctionnement ordinaire de la Cabane des Producteurs.

Catégorie de l'Entrepreneuriat (Producteurs de biens et services)

personnes physiques ou morales qui gèrent de manière opérationnelle, en plus ou à la place de la catégorie des salariés, le fonctionnement ordinaire de la Cabane des Producteurs.

Catégorie de la Production

personnes physiques ou morales qui approvisionnent la cabane en direct, avec des produits issus de leur propre production.

Catégorie des Intermédiaires

personnes physiques ou morales qui approvisionnent la cabane avec des produits non-issus de leur propre production.

Catégorie de la Clientèle

personnes physiques ou morales achetant régulièrement des produits à la cabane.

Catégorie des Soutiens

personnes physiques qui soutiennent la cabane par quelque moyen que ce soit.

Catégorie du Réseau Local

personnes morales œuvrant pour le développement agricole local et pour une alimentation saine pour tous.

Catégorie des Partenaires

personnes morales ou publiques qui soutiennent la cabane par quelque moyen que ce soit.

PUIS PARTICIPER AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

=> LE MINIMUM SOUHAITÉ

(2 fois / an lors des fêtes de la Cabane)

POUR CRÉER ENSEMBLE DE VÉRITABLES TABLES RONDES DE L'ALIMENTATION LOCALE

SI TU AS UN PEU DE TEMPS À OFFRIR AU PROJET

(c'est ce dont nous avons le plus besoin et ce qui est le plus précieux)

EN FONCTION DE TA TEMPORALITÉ, DE TES ENVIES, DE TES COMPÉTENCES...

TU PEUX AGIR

EN TANT QUE MEMBRE ACTIF, ACTIF ...

PARTICIPER À DES RÔLES DE DIVERSES MANIÈRES



IMPLICATION DANS LES RÔLES

Différencier 5 manières de s'impliquer dans les rôles



PRÉSENCE
ACTIVE

PILOTE CO-PILOTE

S'assurer de l'avancement des projets et des tâches



PARTICIPANT·E

Participer aux différents projets et tâches



RESSOURCE

Sur demande soutenir un projet ou une tâche



FOCUS

Prendre en charge un projet ou une tâche spécifique



APPRENANT·E

Apprendre à réaliser des projets et tâches du rôle



ET AUSSI PARTICIPER À LA COGESTION

EN S'INVESTISSANT AU QUOTIDIEN

ou de manière régulière dans un rôle et en prenant
PLUS DE RESPONSABILITÉS,

petit à petit,

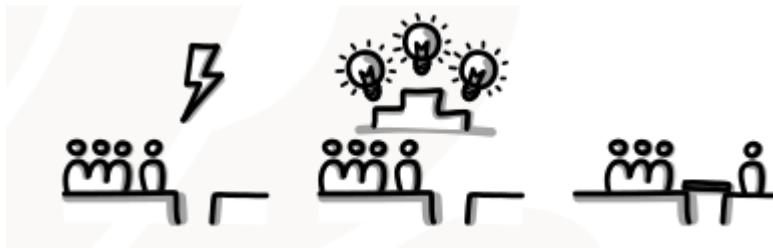
tu peux **PILOTER UN RÔLE**

puis participer plus généralement à la
gestion d'**UN CERCLE**,

et t'engager à participer au sein du
COMITÉ DE PILOTAGE pour cogérer la Cabane, avec les
autres membres les plus actifs !

**« CE SONT CELLES&CEUX QUI FONT,
QUI RÉFLÉCHISSENT & QUI DÉCIDENT ! »**

(une idée de l'autogestion & de l'éducation populaire)



DÉCOUVRIR

NOTRE PETITE HISTOIRE

NOTRE ORGANISATION

NOTRE PARTICULARITÉ

BILAN ET DÉFINITION DE NOS PRIORITÉS

COLLECTIVES, tous les 6 mois

NOTRE FONCTIONNEMENT,

en règles, cercles et rôles

NOTRE PETITE HISTOIRE

L'association La Cabane des Producteurs
est née en fin d'année 2016.

Au départ, l'idée de Vincent, un permaculteur : ouvrir un point de vente en commun, pour écouler la production de nos petites fermes bio du Chablais (la sienne et celle des copaines) et tenir, à tour de rôle, un jour chacun, une permanence de vente...

Puis, rapidement, a germé **l'envie de créer un lieu de vie, au-delà du simple point de vente,**
dans lequel se croiseraient des personnes qui souhaitent se retrouver autour des valeurs de partage et de transmission du savoir et du savoir-faire,
de respect du vivant, du bon produit,
de solidarité, de démocratie réelle...

Et parmi ces personnes, certaines souhaitant s'engager et donner un peu plus de leur temps pour réaliser ce projet, se sont organisées en « gouvernance collective & partagée » et ont constitué les prémisses du « multi-sociétariat », fondateur de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif La Cabane des Producteurs.

NOTRE ORGANISATION: **ÉCOCRATIE, GOUVERNANCE PARTAGÉE** **ET AUTORITÉ DISTRIBUÉE**

Nous avons choisi et expérimentons les méthodes d'organisations collectives issues de l'**holacratie**, de la **gouvernance partagée** et de l'**autorité distribuée** dans le cadre proposé par Présence Active :
le concept d'ÉCOCRATIE

Nous avons adopté ce mode de gouvernance pour La Cabane des Producteurs et **chaque nouveau membre en accepte les règles, les principes et les valeurs et s'engage à se former, à expérimenter ENSEMBLE ces pratiques.**



3+1 PILIERS DE L'ÉCOCRATIE

Cultiver les synergies gagnant-gagnant-gagnant



PRÉSENCE ACTIVE



JE CONTRIBUTIF

Soutenir l'évolution personnelle & la communication en conscience

État d'esprit apprenant
Intelligence émotionnelle
Présence consciente
Communication contributive
Leadership & followership
Feedback constructif



NOUS COLLABORATIF

Soutenir les collaborations & l'organisation collective

Gouvernance évolutionniste
Intelligence collective
Décisions pertinentes
Intentions inspirantes
Structures flexibles
Coopération et suivi
Valorisation et amélioration



TOUT RÉGÉNÉRATIF

Soutenir la régénération & le soin des écosystèmes

Évolution intégrale
Intelligence systémique
Espace sûr et juste
Principes du vivant
Distribution et régénération



FACILITATION ÉCOSYSTÉMIQUE

Faciliter les synergies & les dynamiques collaboratives

Posture et compétences
Analyse des besoins
Interventions contextuelles
Soutien personnel
Soutien collaboratif

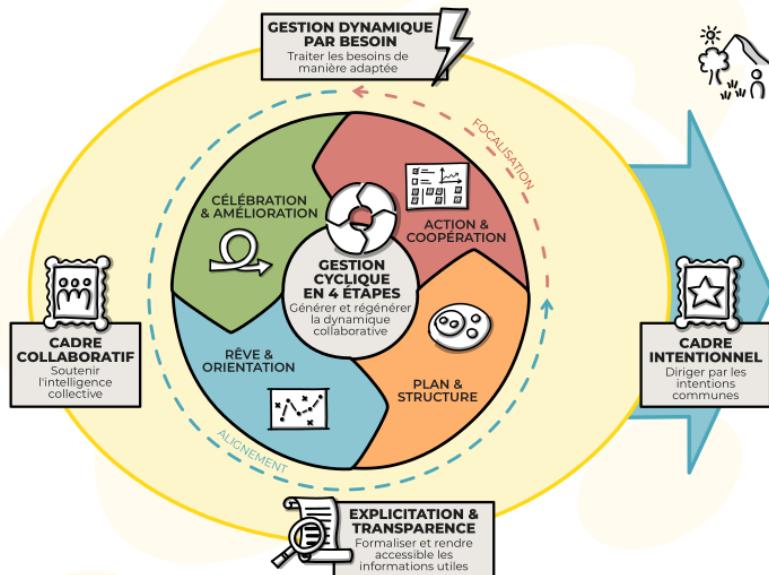
NOTRE PARTICULARITÉ : UNE **DIRECTION PAR L'INTENTION**

NOTRE CADRE INTENTIONNEL



5 PRINCIPES DE L'ÉCOCRATIE

Cultiver une gestion collective inspirante, efficiente, évolutive et agréable



=> NOTRE RAISON D'ETRE

Nous souhaitons vivre, produire, nous nourrir et partager
en respectant l'Être humain et la Nature.

Nous sommes un **collectif solidaire**, de productrices et de producteurs, d'artisanes et d'artisans, de citoyennes et de citoyens, **qui s'engagent** pour **soutenir et développer** les différentes formes d'**Agricultures et de Production, respectueuses du vivant**.

Pour cela, nous développons une **épicerie Coopérative, Participative et Chaleureuse** proposant une gamme de produits **Diversifiée, Équitable** et prioritairement **Locale** ».

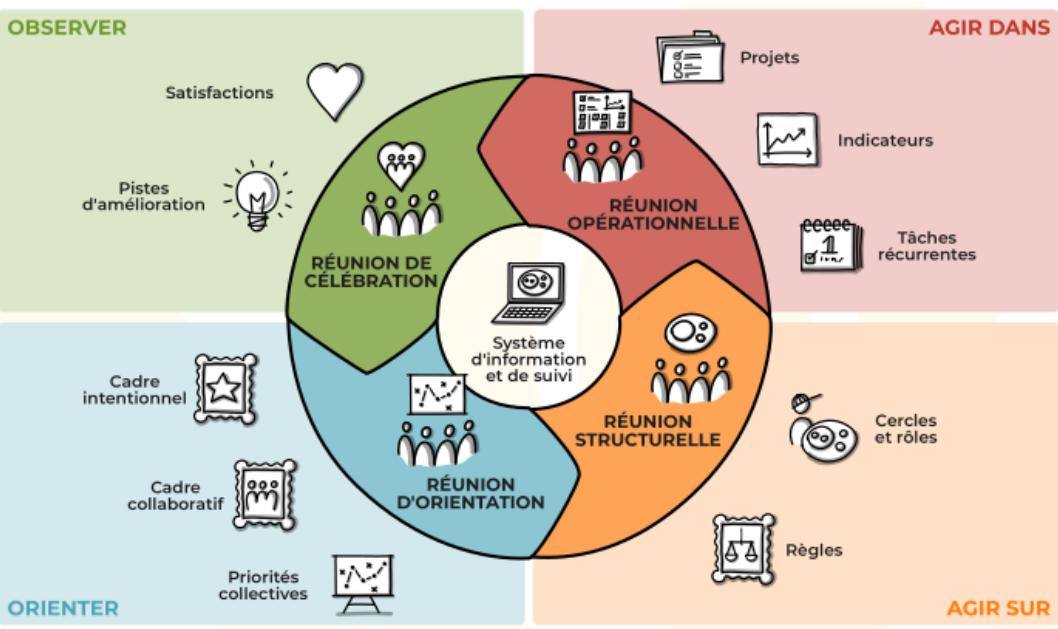
(Raison d'être de l'association La Cabane des Producteurs votée au consensus en 2021 et toujours en vigueur lors de la création de la SCIC La Cabane des Producteurs en juin 2025)

BILAN & DÉFINITION DE NOS PRIORITÉS COLLECTIVES TOUS LES 6 MOIS

(présenté et validé en Assemblée Générale deux fois par an)

Deux fois par an, en amont des Assemblées Générales, le comité de pilotage se réunit une journée entière pour travailler le programme des 6 prochains mois.

Durant cette longue séance de travail, l'équipe enchaîne 3 réunions (célébration, orientation et structurelle) qui permettent de **CRÉER UN ALIGNEMENT COLLECTIF ET DE DÉFINIR LES PRIORITÉS COLLECTIVES ...**



... PUIS le comité pilotage **PRÉSENTE LES PRIORITÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** pour les **VALIDER COLLECTIVEMENT** et ainsi **INFORMER ET ALIGNER L'ENSEMBLE DES MEMBRES** aux projets des prochains mois...

... POUR ensuite **FOCALISER SUR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES** individuellement et en interdépendance sur une série **DE PROCHAINES TÂCHES PRIORITAIRES AU SEIN DES CERCLES ET DES RÔLES.**

NOTRE FONCTIONNEMENT : UNE ORGANISATION EN RÈGLES, CERCLES ET RÔLES

Les différentes tâches que nous avons à faire sont réparties par thématiques en CERCLES et en RÔLES.

Actuellement nous avons 6 cercles de travail :

le **MAGASIN**, les **MEMBRES**, les **ÉVÈNEMENTS**,
l'ADMINISTRATIF, les **LOCAUX** et la **COMMUNICATION**.

Chaque CERCLE est défini par une raison d'être qui est dynamisé par un PILOTE et un co-PILOTE. Ils sont LES garants de la bonne réalisation des tâches avec une grande autonomie dans leur fonctionnement (gestion des priorités & projets)

Chaque RÔLE au sein d'un cercle est aussi défini par une raison d'être et dynamisé au minimum par un pilote de rôle, garant des tâches de ce rôle.

Notre souhaitons créer une dynamique de participation où nos actuels et futurs sociétaires puissent se saisir d'une **tâche grande ou petite**, pour un **temps court ou long**, d'une **manière continue ou discontinue**, selon le moment, les possibilités et les envies de chacun.e.

Si un cercle ou une thématique te parle, te fait envie !

Si tu as des compétences, savoirs et savoir-faire à partager !

Si tu veux simplement donner un coup de main ponctuellement !

PRENDS CONTACT AVEC NOUS

info@cabanedesproducteurs.fr

Tu seras mis en lien directement avec le pilote du cercle approprié qui t'informera des besoins actuels et envisagera avec toi de quel manière tu peux participer et interagir avec nous !

LES CERCLES & RÔLES DE LA CABANE

LA LISTE DE NOS RÔLES OPÉRATIONNELS

LES RÔLES STRUCTURELS

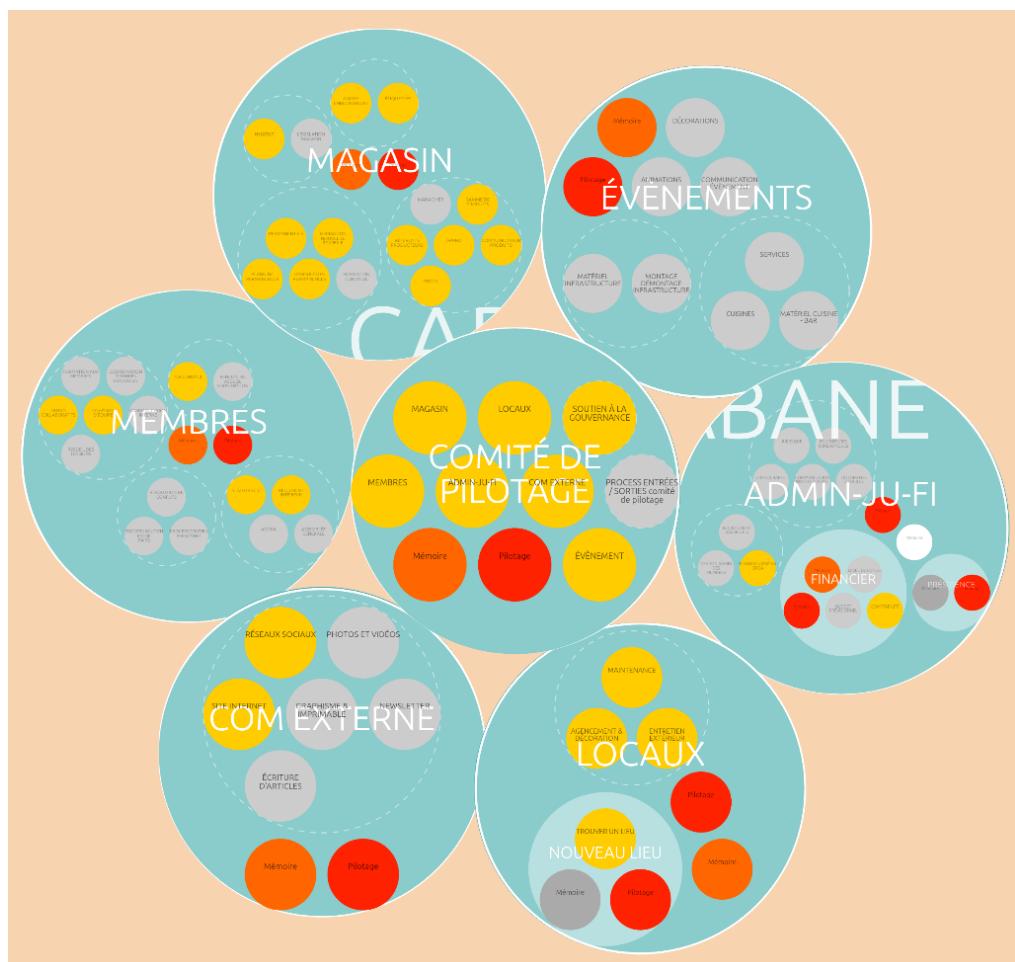
LE COMITÉ DE PILOTAGE

LES CERCLES & LES RÔLES DE LA CABANE

SONT DYNAMIQUES ET EXPLICITES EN TOUTE TRANSPARENCE

: Pour nous aider à nous structurer, nous utilisons un logiciel libre de gestion d'organisation en cercles et rôles « **open my organization** », développé par l'Instant Z, qui permet d'avoir un système d'information et de suivi mise à jour par les membres dynamisant les rôles et visibles par tous les membres sur <https://openmyorganization.org/o/353>

NOTRE « DESIGN STRUCTUREL » en Cercles et Rôles :



LES RÔLES OPÉRATIONNELS

CERCLE MAGASIN

RÔLES MAGASIN : Caisse enregistreuse, étiquettes

RÔLES OBLIGATIONS LÉGALES : Hygiène, Législation Magasin

RÔLES PERMANENT.E.S : Déroulé des Permanences, Formation Continue, Formation nouvel.le épicièr.e, Permanent.e.s, Planning Permanences

RÔLES PRODUITS : Approvisionnement, Communications Produits, Gamme de Produits, Maraîcher, Référents Producteurs, Stock

CERCLE MEMBRES

RÔLES ACCUEIL: Premier Contact, Rencontre Accueil
Souscription

RÔLES MEMBRES : Outils Collaboratifs, Formation aux membres, Coordination Membres Bénévoles, Communication Interne, Cohésion d'équipe, Recueil des Tensions

RÔLES PROCESS SOUTIEN : Process Soutien entre pairs, Process Soutien Personnel, Résolution de Conflits

RÔLES RÉUNIONS MEMBRES : Assemblée Générale, Règlement Intérieur, Statuts SCIC, Agora

CERCLE LOCAUX

RÔLE NOUVEAU LIEU

RÔLES LIEU & MATÉRIELS : Agencement et Décoration,
Entretien Extérieur, Maintenance

CERCLE ÉVÈNEMENTS

RÔLE ANIMATION

RÔLE COMMUNICATION ÉVÈNEMENTS

RÔLE DÉCORATION

RÔLES INFRASTRUCTURE : Matériel infrastructure,
Montage/Démontage Infrastructure

RÔLES RESTAURATION : Cuisines, Matériel Cuisine/Bar, Service

CERCLE ADMINISTRATIF

RÔLE PRÉSIDENCE

RÔLES FINANCIERS : Comptabilité, Budget Prévisionnel, Levée de Fonds

RÔLES BUREAU : Communication Institutionnelle, Documents Officiels, Orthographe, Fournitures Bureautiques, Juridique

RÔLES RESSOURCES HUMAINES : Gestion Administratives des membres, Planning Général de l'Organisation, Recrutement Salarié.e.s

CERCLE COMMUNICATION

RÔLES RAYONNEMENTS : Graphisme & imprimable, Newsletter, Photos et Vidéos, Réseaux Sociaux, Site Internet, Écritures d'Articles.

(Cercles & rôles actifs en novembre 2025, évolutifs, modifiables & dynamiques en fonction des besoins lors des réunions structurelles)

LES RÔLES STRUCTURELS

Il existe 5 rôles structurels utilisés en Écocratie qui permettent de rendre explicites et de distribuer différentes fonctions managériales qui incombent habituellement aux personnes dirigeantes et aux managers.

A la Cabane nous utilisons 3 de ces rôles qui sont le **pilotage**, la **facilitation** et le **mémoire**.

Le **RÔLE PILOTAGE** veille à la réalisation des intentions du cercle en gardant une vue d'ensemble des activités, en définissant le cadre collaboratif et les priorités, et en attribuant les rôles et les ressources financières.



Les **RÔLES FACILITATION** et **MÉMOIRE** travaillent en tandem pour soutenir des réunions dynamiques, efficientes et agréables - le premier en facilitant les processus et la distribution de la parole, le second en tenant à jour le suivi d'information et de suivi, et en planifiant les réunions.

COMITÉ DE PILOTAGE & PRÉSIDENCE

ORGANE DE GOUVERNANCE & DE COGESTION

Le Comité de Pilotage se réunit chaque mois pour faire du **LIEN ENTRE LES CERCLES** et avoir une **VISION & UNE STRATÉGIE D'ENSEMBLE PARTAGÉE**.

Il est en charge de **PROPOSER ET DE METTRE AU VOTE UN PROGRAMME** et **UN.E CANDIDAT.E POUR LE RÔLE DE PRÉSIDENCE** tous les ans à **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**.

L'assemblée générale est souveraine et a le pouvoir de valider ou non un programme et une présidence ; elle a aussi le pouvoir de révoquer la présidence.

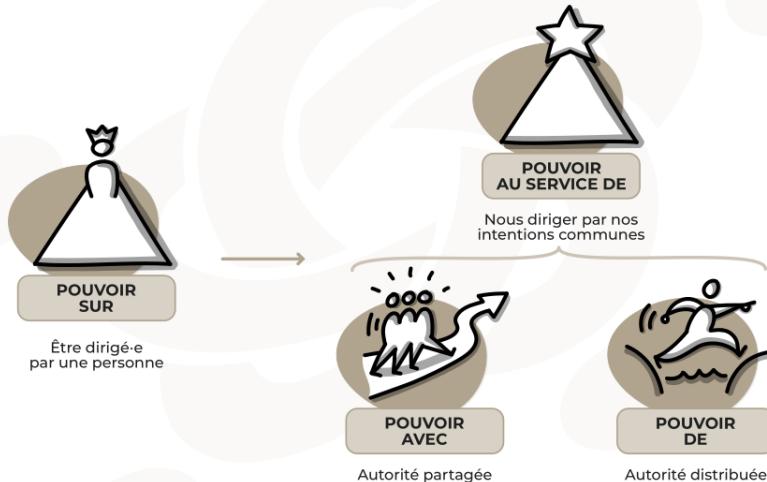
La Présidence est la responsable légale de la SCIC.

Elle **DÉLÈGE** une partie de **SON POUVOIR AU COMITÉ DE PILOTAGE** qui gère avec elle l'organisation et le bon déroulé du programme validé par l'Assemblée Générale.



RAPPORT AU POUVOIR

Mettre le «pouvoir avec» et le «pouvoir de» au service des intentions communes



CC-BY-SA PRÉSENCE ACTIVE 2015 - Ivan Schönenberger & Oly Robert

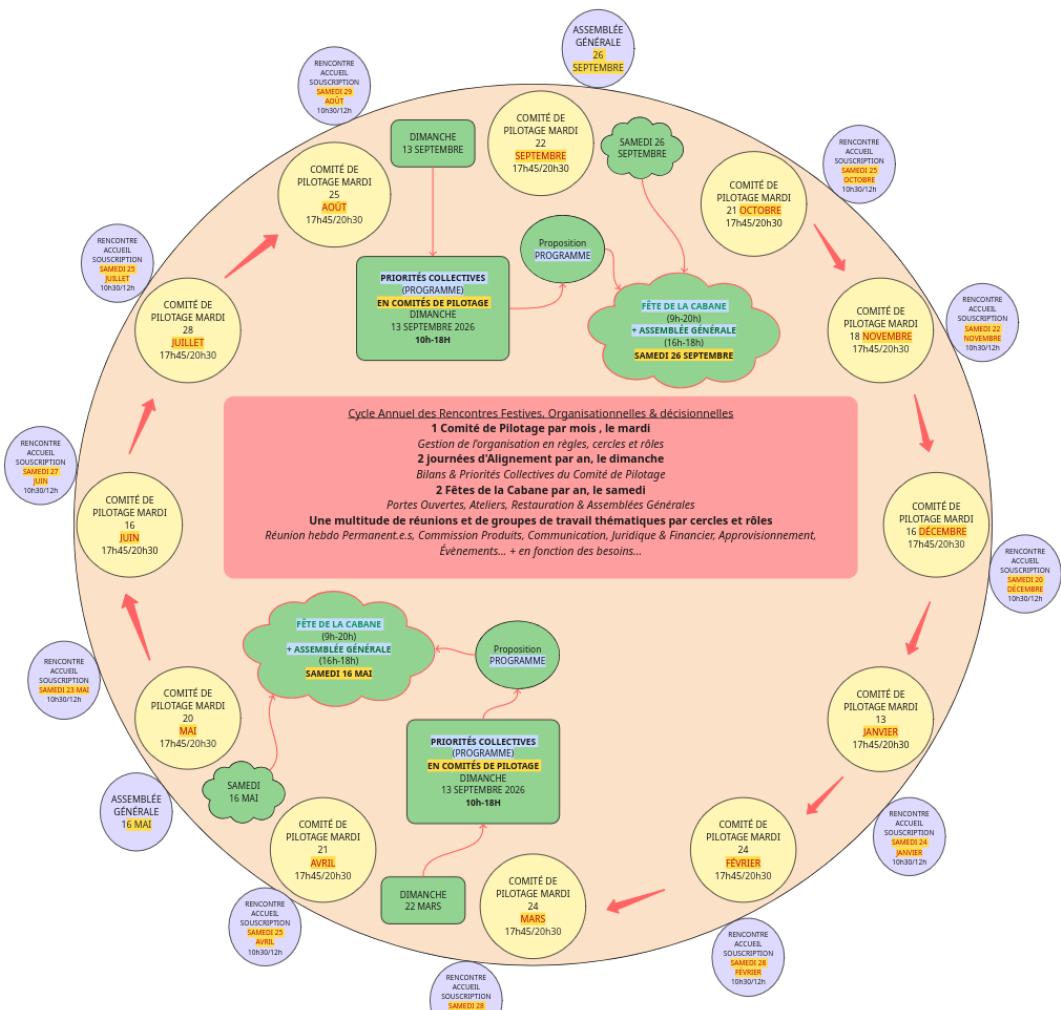
Tout membre actif peut faire partie du comité de pilotage après un parcours d'une année suivant un processus d'accueil validé par l'actuel Comité de Pilotage.

LE PROGRAMME :

CYCLE ANNUEL DES RENCONTRES

HORS DES CERCLES ET RÔLES

(A Z O O M E R . . .)



CYCLE ANNUEL DES RENCONTRES FESTIVES, ORGANISATIONNELLES & DÉCISIONNELLES

1 Comité de Pilotage par mois , le mardi

Gestion de l'organisation en règles, cercles et rôles

2 journées d'Alignment par an, le dimanche

Bilans & Priorités Collectives par le Comité de Pilotage

2 Fêtes de la Cabane par an, le samedi

Portes Ouvertes, Ateliers, Restauration

& ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Une multitude de réunions et de groupes de travail

thématisques par cercles et rôles

Réunion hebdo Permanent.e.s, Commission Produits,

Communication, Juridique & Financier, Approvisionnement,

Évènements... + en fonction des besoins...

TEXTES DE RÉFÉRENCES EN VIGUEUR

LA CABANE : UNE COOPÉRATIVE

LA CHARTE DES PRODUITS

LE CADRE D'ÉQUIPE

LA CABANE : UNE COOPÉRATIVE

DÉFINITION

Une coopérative est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement.

VALEURS

Les valeurs fondamentales des coopératives sont l'autonomie, la responsabilité, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité. Dans la tradition de leurs fondateurs, les membres des coopératives croient en des valeurs éthiques d'honnêteté, de tolérance, de responsabilité sociale et d'altruisme.

PRINCIPES

Les principes coopératifs sont des lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique.

1. ADHÉSION VOLONTAIRE ET OUVERTE À TOUS

Les coopératives sont des organisations fondées sur le volontariat, ouvertes à toutes les personnes aptes à utiliser leurs services et désireuses d'accepter les responsabilités inhérentes à leur qualité de membres, sans discrimination liée au sexe, à l'origine sociale, à la race ou à une appartenance politique ou religieuse.

2. CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE EXERCÉ PAR LES MEMBRES

Les coopératives sont des organisations démocratiques dirigées par leurs membres qui participent activement à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions. Les hommes ou femmes élus comme représentants sont responsables devant les membres de l'organisation. Dans les coopératives de premier niveau, les membres ont des droits de vote égaux (un membre, une voix). Les coopératives d'autres niveaux sont également organisées de manière démocratique.

3. PARTICIPATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES

Les membres contribuent équitablement et contrôlent démocratiquement le capital de

leur coopérative. En principe, au moins une partie de ce capital est la propriété commune de la coopérative. Les membres ne bénéficient que d'une rémunération limitée du capital souscrit comme condition de leur adhésion. Les membres répartissent les excédents à tout ou partie des objectifs suivants: développement de leur coopérative, éventuellement par la constitution de réserves dont une partie au moins devra être indivisible; ristournes aux membres en fonction de leur volume de transactions et soutien à d'autres activités approuvées par les membres.

4. AUTONOMIE ET INDÉPENDANCE

Les coopératives sont des organisations autonomes d'entraide gérées par leurs membres. La conclusion d'accords avec d'autres organisations, y compris des gouvernements ou la recherche de capitaux à partir de sources externes, doit s'effectuer de manière à préserver le contrôle démocratique de l'organisation par ses membres et à maintenir son autonomie coopérative.

5. ÉDUCATION, FORMATION ET INFORMATION

Les coopératives fournissent à leurs membres, représentants élus, dirigeants et employés la formation requise pour pouvoir contribuer efficacement au développement de leurs coopératives. Elles informent le grand public, et notamment les jeunes et les leaders d'opinion, de la nature et des avantages de la coopération.

6. COOPÉRATION ENTRE COOPÉRATIVES

Les coopératives offrent les meilleurs services à leurs membres et renforcent le mouvement coopératif en travaillant ensemble au sein de structures locales, nationales, régionales et internationales.

7. ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTÉ

Les coopératives travaillent au développement durable de leurs communautés conformément aux politiques approuvées par leurs membres.

Les [principes coopératifs énoncés par l'Alliance coopérative internationale](#), dès 1895, constituent les lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique. En 1995, l'ACI a adopté la **Déclaration sur l'identité coopérative**, dans sa version révisée, qui établit la définition d'une coopérative, les valeurs coopératives et les sept principes coopératifs décrits ci-dessus.

LA CHARTE DES PRODUITS

(POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT DE LA CABANE)

**UNE GAMME DE PRODUITS RESPECTUEUSE DU
VIVANT, ÉQUITABLE,
PRIORITAIREMENT LOCALE ET DIVERSIFIÉE !**

.I - R E S P E C T U E U S E D U V I V A N T !

* En réponse au modèle productiviste dominant de notre société actuelle, nous nous engageons pour soutenir et développer les différentes formes d'agricultures respectant le vivant (agroécologie, agriculture biologique, agriculture sur sol vivant, permaculture, polyculture élevage, petite paysannerie ...) et favorisant la biodiversité dans son ensemble.

* Pour nous, le respect de ces pratiques et l'utilisation d'ingrédients « biologiques » par les producteurs et productrices dans les produits de notre magasin représente un seuil minimum et un repère.

* Dans l'idéal, nous demandons le respect d'au moins un cahier des charges « bio » qui permette au producteur ou à la productrice de faire labelliser ses productions : « Agriculture Biologique », « Nature & Progrès », « Demeter », « Agriculture Poétique » ... Cela nous permet une première sélection qualitative qui démontre aussi un engagement de transparence des producteurs et productrices vis à vis de leur clientèle.

* Cependant, nous ne fermons pas la porte aux producteurs et productrices travaillant en bio mais qui ne souhaitent pas être labellisées. Dans ce cas, son ou sa référent·e, associé·e de la Cabane des Producteurs, se charge de se renseigner sur ses pratiques et se porte garant pour le producteur ou la productrice.

* Nous admettons également certaines dérogations à ce principe de manière exceptionnelle et très limitée pour certains ingrédients particuliers et justifiés par le producteur ou la productrice l'utilisant en conscience et avec parcimonie (ex : certains houblons non bios mais locaux pour certaines bières plutôt que des houblons bios Néo-Zélandais).

*Nous respectons la saisonnalité des productions. Un produit qui n'est plus disponible en France n'est pas remplacé par le même produit provenant d'un autre pays.

* Nous accordons une attention particulière aux qualités nutritionnelles et organoleptiques (apparence, odeur, goût, texture ou encore consistance) des produits que nous proposons. Pour cela nous accordons un soin particulier à la fraîcheur des produits, en particulier des légumes et fruits récoltés à maturité.

* Nous limitons au maximum les invendus et encourageons notre clientèle à acheter les produits en limite de date de consommation (possibilité de réduction du prix). Nous souhaitons limiter au maximum les pertes et donc le gaspillage.* Nous privilégions la vente en vrac, les produits les moins emballés et favorisons dès que nous le pouvons la mise en place de contenants consignés ou récupérables.

•II - ÉQUITABLE !

* Nous nous engageons pour le développement d'un véritable commerce équitable, aussi bien avec les paysans et paysannes d'ici qu'avec l'ensemble des paysans et paysannes du monde. C'est pourquoi nous apportons une attention particulière à la « juste » fixation du prix de vente et dans la part qui revient au producteur.

* Pour avoir les moyens financiers de gérer notre point de vente, nous prélevons une commission sur le prix de vente (entre 20 et 30%).

* Pour que nos produits soient vendus au prix juste et qu'ils restent accessibles au plus grand nombre, nous souhaitons idéalement que ce prix

ne soit pas supérieur à 10 % du prix de vente directe pratiqué par le producteur ou la productrice.

* Suivant un slogan bien connu, « mieux vaut de nombreuses fermes plutôt qu'une ! » Ainsi, nous souhaitons soutenir les petites productions fermières, même si parfois l'approvisionnement demande une souplesse particulière pour répondre à la demande. Nous essayons de trouver au mieux l'équilibre entre soutien aux petites productions et gestion efficiente de l'approvisionnement de l'épicerie.

•III - P R I O R I T A I R E M E N T L O C A L & E N C I R C U I T - C O U R T !

* En priorité, nous souhaitons développer l'approvisionnement en LOCAL, issu de productions bio de proximité.

* Conscients des limites de productions et d'approvisionnement local nous nous ouvrons aussi sur les filières régionales, nationales et internationales, selon les demandes, les besoins et l'espace de vente disponible.

Cela, tout en respectant notre charte et en militant pour la relocalisation de l'économie et de l'agriculture vivrière.

* Aussi, nous privilégions le CIRCUIT-COURT en étant le seul intermédiaire entre le producteur ou la productrice et notre clientèle, puis, dans les autres cas, limiter au mieux les intermédiaires afin de garder le lien de connaissance et de confiance entre la production et la consommation.

* Précisons qu'un produit en circuit court n'est pas forcément local. On peut travailler en circuit court avec un producteur au Cameroun (Camayos) ou avec des producteurs et productrices espagnoles (La Belle Orange).

* Pour les productions et transformations fermières ou artisanales LOCALES, nous sommes attentifs à la provenance des ingrédients rentrant dans la composition des produits transformés. Ceux-ci doivent être issus de l'Agriculture Biologique bien sûr, mais il est important pour nous qu'ils

soient les plus locaux possibles. La proximité du site de transformation d'un produit élaboré ne suffit pas pour nous à le rendre local.

* Soucieux d'offrir à notre clientèle le plus de transparence possible sur les produits que nous proposons, nous demandons à chaque producteur et productrice de remplir une fiche de transparence lors de sa première participation à la Cabane des Producteurs. Sur cette fiche est inscrit le nom de l'associé·e-référent·e, meilleur connaisseur ou connaisseuse et à minima contact direct avec le producteur ou la productrice.

•IV - GAMME DIVERSIFIÉE !

* Pour offrir une gamme de produits suffisamment diversifiée à notre clientèle, et assurer la viabilité économique de notre épicerie sur le long terme, nous souhaitons proposer en plus des produits bios et locaux prioritaires, des produits moins locaux (filières régionales, puis française) mais qui correspondent néanmoins à une demande et qui sont conformes aux autres critères de cette charte.

* Aussi, nous proposons quelques produits non alimentaires complémentaires, choisis suivant les opportunités et suivants les besoins (sacs et tissus de la vallée verte, fleurs coupées et compositions florales, plantons de légumes ...).

(Politique d'Approvisionnement & Règles et Critères de Sélection : janv. 2023)

CADRE D'ÉQUIPE (DIMENSION RELATIONNELLE)

La dimension relationnelle du cadre d'équipe permet d'amener de la clarté sur les valeurs et principes et sur les comportements souhaitables et non souhaitables.

VALEURS ET COMPORTEMENTS À FAVORISER

INTÉRÊT COLLECTIF :

- Privilégier l'intérêt collectif à l'intérêt personnel (ne pas s'enfermer dans une idée personnelle malgré la réticence du collectif)

TOLÉRANCE (OU SOUPLESSE)

- Respecter les idées, les disponibilités, les besoins de chacun dans la limite du cadre

RESPECT :

- Respecter les individualités (tempéraments et caractères) de chacun.e
- Respecter les rythmes de chacun.e (Nous avons tous des moments « down » => rester bienveillant si un collègue est dans un moment de « moins bien » ou de fatigue)
- Savoir dédramatiser, relativiser (utiliser l'humour par exemple comme mode de communication bienveillant)

CONVIVIALITÉ :

- Cultiver un relationnel agréable dans le travail et à l'extérieur
- Partager des bonnes choses : ce qui va bien, à boire et à manger...

COMMUNICATION :

- Chercher ensemble les solutions efficaces pour tous et les rendre dynamiques (=feedback)
- Pouvoir se dire en direct lorsque quelque chose ne nous a pas plu (à 1 personne ou au groupe)

- Savoir dire ses dispos/ ses limites/ ses préférences
- Être attentif aux signaux faibles (PIC : prêt d'intention, interprétation et jugement, contrainte) et aller vers l'autre pour écouter, partager, soutenir et en parler en équipe
- Dénouer les tensions (=>possibilité d'avoir recours aux process de présence active en soutien)
- Favoriser une communication bienveillante (se mettre à la place de l'autre)
- Être attentif au signaux faibles d'une mauvaise communication
(l'information ne passe pas)

ÉCOUTE :

- En groupe, écouter, laisser la parole à chacun et la prendre en compte
- Je peux ne pas être d'accord, mais j'essaie de comprendre ce que veut dire l'autre (ses idées et points de vue) et je m'assure que l'autre à compris ce que je veux dire

TRANSPARENCE :

- Communiquer en toute transparence sur les projets (réunions, telegram, ...) en particulier lorsqu'il y a des tensions (tensions = différence entre ce qui est souhaité et ce qui est en réalité)

HONNÊTETÉ/SINCÉRITÉ :

- Dire si je suis bien avec quelque chose ou pas
- Dire ce que je veux et ne veux pas
- Savoir dire ce qui va, comme ce qui ne va pas

RECONNAISSANCE :

- Savoir reconnaître le résultat collectif, remercier le collectif dans son fonctionnement lors de célébrations collectives
- Reconnaître les efforts fournis, le travail effectué individuellement ou en équipe pour le bon fonctionnement global

SOLIDARITÉ :

- Sentir que notre groupe est soudé

- Être attentif aux potentielles difficultés rencontrées par d'autres membres de l'équipe
- Être attentif à l'état de fatigue des collègues
- Soutenir les tâches, si possibilité et temps disponible
- Relever les dysfonctionnements et les mettre en commun pour alléger individuellement et améliorer collectivement
- Être solidaire vis-à-vis de chaque collègue et du fonctionnement

ENGAGEMENT & RIGUEUR

- Respecter les cadres et les règles choisis ensemble
- Être ouvert.e aux remarques, aux retours des autres membres (feedback et remise en question)
- Assiduité : participer autant que possible aux temps collectifs, venir régulièrement sur les dates de réunions, événements, dans le respect des horaires
- Respecter ses engagements et dire quand on ne peut pas s'engager
- Chercher la qualité dans notre offre de service au magasin et dans nos rôles et dans nos tâches

COMPORTEMENTS À ÉVITER

- Faire des suppositions, des pics (PIC = Prêt d'intention, Interprétation et jugement, Contrainte)

COMPORTEMENTS INACCEPTABLES

INACCEPTABLE SI RÉCURENT : Violence verbale, Insultes, Mensonges / Malhonnêteté

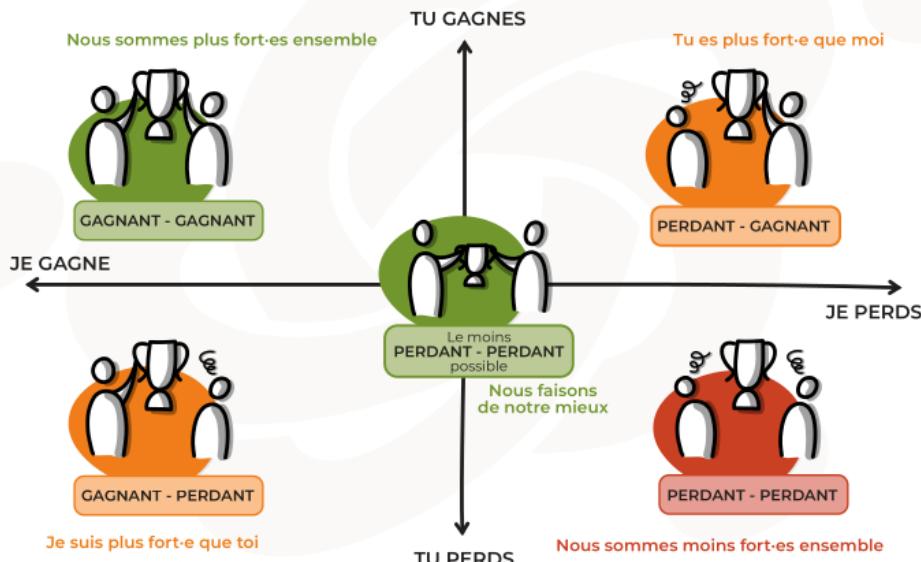
INACCEPTABLE DANS TOUS LES CAS : Voler la Cabane, Violences physiques

(Cadre d'équipe issus d'un travail collectif en plusieurs rencontres, sur les définitions de chaque « valeur », de leur principe et de leurs applications entre mars et septembre 2024)



CULTURE GAGNANT-GAGNANT

S'engager à cultiver des relations mutuellement bénéfiques



CC-BY-SA PRÉSENCE ACTIVE 2025. Inspire du Dragon Dreaming / John Cragg



ATTITUDES SOUTENANTES

Encourager les attitudes soutenant les relations et les tâches



PRÉSENCE ACTIVE

COMMUNICATION ASSERTIVE

Communiquer constructivement
S'exprimer de manière concise et claire
Écouter le point de vue des autres
Questionner, reformuler et valider la compréhension mutuelle



ÉTAT D'ESPRIT APPRENANT

Cultiver un état d'esprit gagnant-gagnant
Solliciter, offrir et accepter les feedbacks
Proposer activement des changements pour résoudre les tensions

SOUTIEN MUTUEL

Offrir et accepter du soutien
Accueillir les difficultés
Tendre à faire confiance à soi et aux autres



PRÉSENCE

Cultiver un état COACH
Exprimer son état de centre
Observer, prendre de la hauteur, dédramatiser

PARTAGE ET TRANSPARENCE

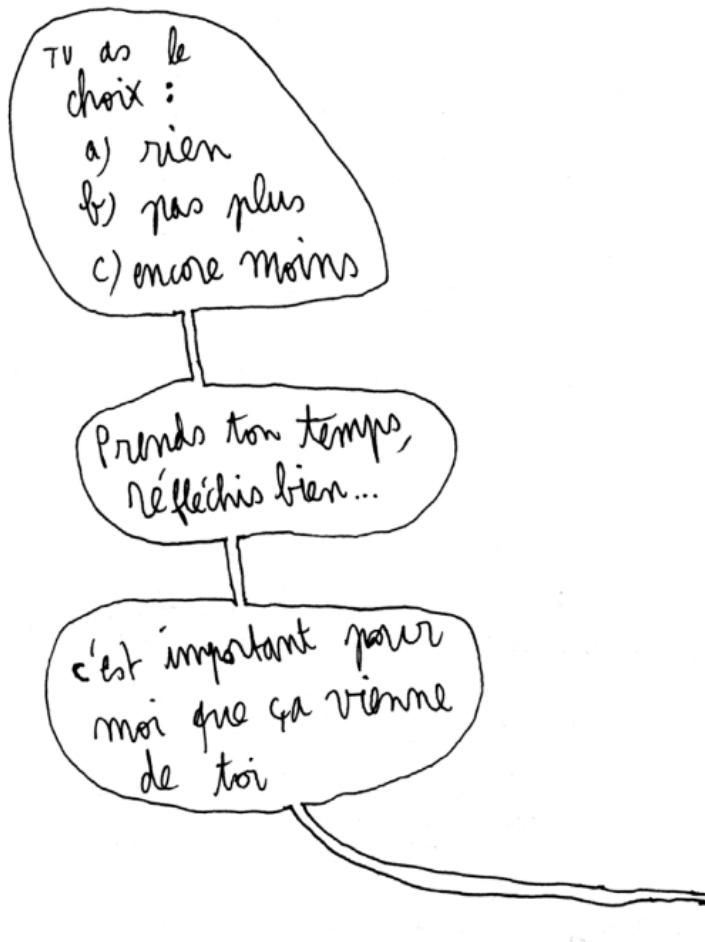
Partager les informations utiles
Partager les prises de décisions stratégiques
Distribuer les autorités



RESPONSABILITÉ

Assumer ses comportements
Honorer ses engagements
Respecter les décisions collectives et les cadres établis

ENVIE DE T'INVESTIR, DE PARTICIPER, UN PEU, BEAUCOUP...



Dessin copié du livret « La Participation », Les cahiers du Pavé, Scop L'orage

CONTACT : info@cabanedesproducteurs.fr

SITES INTERNET :

www.cabanedesproducteurs.fr / www.facebook.com/cabanedesinges